



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/37  
3 juin 2013

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-dixième réunion  
Bangkok, 1 – 5 juillet 2013

**PROPOSITION DE PROJET : MADAGASCAR**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds relatives à la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I; deuxième tranche) PNUE/ONUDI

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS Madagascar

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>AGENCE</b>
Plan de gestion de l'élimination (Phase I)	PNUD (principale), ONUDI

<b>(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, groupe I)</b>	Année : 2011	16,5 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

<b>(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)</b>								<b>Année : 2011</b>	
Produits chimiques	Aérosol	Mousses	Lutte contre incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124									
HCFC-141b									
HCFC-142b									
HCFC-22					16,5				16,5

<b>(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)</b>			
Référence 2009-2010 (estimation) :	24,9	Point de départ des réductions globales durables :	17,1
<b>CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>			
Déjà approuvée :	6	Restante:	11,1

<b>(V) PLAN D'ACTIVITÉS</b>		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,8			0,6		0,5		0,6	2,5
	Financement (\$US)	79 100			67 800		49 720		63 280	259 900
ONUUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)				1,29					1,29
	Financement (\$US)				129 000					129 000

<b>(VI) DONNÉES DU PROJET</b>			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal*			s.o	s.o	s.o	17,1	17,1	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	11,1	s.o
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o	s.o	s.o	17,1	17,1	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	11,1	s.o
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts du projet	70 000	0	0	70 000	0	0	60 000	0	44 000	0	56 000	300 000
		Coûts d'appui	9 100	0	0	9 100	0	0	7 800	0	5 720	0	7 280	39 000
	ONUUDI	Coûts du projet	140 000	0	0	0	0	0	120 000	0	0	0	0	260 000
		Coûts d'appui	10 500	0	0	0	0	0	9 000	0	0	0	0	19 500
Financement approuvé par le Comité exécutif (\$US)	Coûts du projet	210 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 000
	Coûts d'appui	19 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 600
Total des fonds à approuver à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet	0	0	0	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
	Coûts d'appui	0	0	0	9 100	0	0	0	0	0	0	0	0	9 100

\*Valeur de référence estimée

<b>Recommandation du Secrétariat:</b>	Approbation globale
---------------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Madagascar, le PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a présenté à la 70<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif une demande de financement de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour un montant total de 70 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 9 100 \$US uniquement pour le PNUE. Cette demande comporte un rapport de situation sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH, et un plan de mise en œuvre pour la période 2013-2015.

### Contexte

2. La phase I du PGEH de Madagascar a été approuvée par le Comité exécutif à sa 62<sup>e</sup> réunion en vue d'une réduction de 35 pour cent de la consommation de HCFC d'ici à 2020 grâce à l'action conjointe du PNUE et de l'ONUDI. Le financement total approuvé en principe était de 560 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 58 500 \$US. Lors de cette réunion, le Comité exécutif approuvé la première tranche de la phase I du PGEH pour un montant total de 229 600 \$US pour la mise en œuvre des deux premières années du PGEH, dont 70 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 9 100 pour le PNUE, et 140 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 10 500 \$US pour l'ONUDI.

### Rapport de situation sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

3. Pendant la première tranche du PGEH, ont été réalisées les activités de formation des agents chargés de l'application des règlements et un ensemble de cours de formation pour les formateurs portant sur les bonnes pratiques dans la réfrigération destinés aux techniciens de l'entretien, y compris l'utilisation des technologies à base d'hydrocarbures. Les capacités des techniciens frigoristes ont été renforcées par suite de ces formations ainsi que grâce à la fourniture des panoplies nécessaires par l'ONUDI, et à la collaboration de la principale association de réfrigération. Un atelier de formation en matière de récupération et recyclage a également été organisé pour des participants venus des huit régions de Madagascar.

4. Pour ce qui concerne l'élément mis en œuvre par l'ONUDI, une mission à Madagascar a été organisée au milieu du mois de mai 2011 pour mettre la dernière main aux modalités d'exécution. Cette mission a effectué des réunions de consultation avec les parties prenantes ainsi que des visites dans des ateliers d'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation et dans des entreprises halieutiques dans deux provinces, afin de mettre au point la stratégie à adopter dans l'industrie halieutique. Le mandat et les spécifications des matériels et des outils pour les ateliers sur l'entretien ont été mis au point et acceptés. Les appels d'offres et les dispositions techniques et financières ont été évalués et le matériel a été livré en mai 2012.

5. Pendant cette période, plusieurs actions de sensibilisation et d'information de proximité ont été menées à bien, de même que la diffusion d'affiches et de vidéos contenant des messages sur la protection de la couche d'ozone. L'unité de gestion du projet est maintenant fonctionnelle et a fourni un appui à l'unité nationale d'ozone pour la mise en œuvre des systèmes d'octroi des permis et de contingentement, et pour la gestion au quotidien des activités du PGEH, notamment l'administration et la coordination avec les agences coopérantes.

### *Niveau des décaissements*

6. En mars 2013, environ 75 pour cent (soit 156 965 \$US) du montant des fonds approuvés pour la première tranche (210 000 \$US) avaient été décaissés. Le PNUE avait décaissé 59 965 \$US et l'ONUDI 97 000 \$US. Le solde, soit 53 035 \$US, est déjà engagé et sera décaissé en 2013.

## Plans annuels pour la deuxième tranche du PGEH

7. Les principales activités à mettre en œuvre entre 2013 et 2015 sont les suivantes :
- a) Un atelier national sur les réglementations actualisées concernant les HCFC et les systèmes d'octroi de permis et de contingentement sera organisé pour les décideurs, les agents des douanes, les importateurs/fournisseurs, les techniciens frigoristes et le grand public;
  - b) La formation des techniciens chargés de l'entretien continuera avec six ateliers qui se dérouleront en étroite coopération avec l'association nationale de la réfrigération;
  - c) D'autres formations destinées aux agents des douanes et autres agents chargés de l'application de la loi auront lieu grâce aux cinq ateliers prévus. Pendant la deuxième tranche, une priorité sera accordée à la continuation de la collaboration et au renforcement des capacités des centres de formation des douanes;
  - d) Certains ateliers, destinés aux utilisateurs finaux des industries halieutiques, porteront sur les produits de substitution du HCFC-22 ayant un faible potentiel de réchauffement global (PRG). Une brochure sera mise au point et diffusée à toutes les entreprises halieutiques du pays;
  - e) Le programme d'incitations financières sera mis en œuvre pour la conversion des climatiseurs à base de HCFC-22 pour l'utilisation de frigorigènes de remplacement, grâce à une subvention de 50 pour cent. Les critères de sélection des bénéficiaires et les produits de remplacement utilisés seront définis avec l'association de la réfrigération;
  - f) L'unité de gestion du projet, chargée de veiller à ce que les objectifs de la deuxième tranche soient bien atteints, poursuivra ses activités de surveillance.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### Système d'octroi de permis

8. Conformément à la décision 63/17, le gouvernement de Madagascar a confirmé, par une communication officielle reçue par le Secrétariat, qu'un système national exécutoire d'octroi de permis et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC est en place et que ce système est en mesure d'assurer que le pays se conformera au calendrier de l'élimination des HCFC.

#### Consommation de HCFC

9. La valeur de référence de HCFC a été fixée à 24,9 tonnes PAO, sur la base de la consommation réelle déclarée en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal pour 2009 et pour 2010, comme indiqué dans le tableau 1. La valeur de référence établie est supérieure de 7,8 tonnes PAO à celles de 17,1 tonnes PAO, estimée lorsque le PGEH de Madagascar a été approuvé à la 62<sup>e</sup> réunion. Au moment de l'approbation du PGEH, le pays s'était engagé, vu les résultats de l'étude du PGEH, à demander au Secrétariat de l'ozone une rectification de leurs données de 2009, étant donné que le chiffre déclaré en

vertu de l'article 7 était supérieur à celui des données rassemblées dans l'étude. Cette révision des données n'ayant pas encore été demandée, la valeur de référence officiellement déclarée au Secrétariat de l'ozone reste inchangée à 24,9 tonnes PAO.

**Tableau 1 : Consommation de HCFC à Madagascar**

Année	Article 7		Résultats de l'étude (du PGEH présenté à la 62 <sup>e</sup> réunion)	
	HCFC-22 (tm)	HCFC-22 (tonnes PAO)	HCFC-22 (tm)	HCFC-22 (tonnes PAO)
2006	30,90	1,7	85,99	4,72
2007	38,18	2,1	129,43	7,11
2008	40,00	2,2	237,23	13,04
2009	600,00	33	299,87	16,49
2010	305,45	16,8	323,8	17,8
2011	300,00	16,5	s.o	s.o
<b>Valeur de référence</b>	<b>452,72</b>	<b>24,9</b>	<b>311,35</b>	<b>17,1*</b>

\*Point de départ utilisé et accepté lors de l'approbation de la phase I du PGEH à la 62<sup>e</sup> réunion

10. Le gouvernement de Madagascar prépare actuellement une demande officielle à adresser au Secrétariat de l'ozone pour réviser les données déclarées pour 2009. Le Secrétariat avait également reçu du gouvernement malgache une communication officielle confirmant que le point de départ du pays restait à 17,1 tonnes PAO, comme cela avait été approuvé à la 62<sup>e</sup> réunion.

#### Examen du rapport de situation 2011-2012 présenté par le PNUE

11. Le Secrétariat a prié le PNUE de fournir des détails et des précisions sur les activités entreprises et mises en œuvre pendant la première tranche. Il a demandé des détails en particulier sur la formation aussi bien des techniciens frigoristes que des agents des douanes et chargés de l'application de la loi, et a noté qu'il existait une différence entre le nombre d'ateliers de formation prévus pour cette période et ceux qui avaient effectivement eu lieu. Le PNUE a expliqué que les retards intervenus dans la mise en route des cours de formation étaient dus à la livraison tardive du matériel. Mais ce dernier avait maintenant été reçu, et la formation se déroule comme prévu et sera achevée aussitôt que possible.

12. Pour ce qui concerne la partie investissement à mettre en œuvre par l'ONUDI, dont trois éléments sont l'aide prévue au secteur de la pêche, un programme de mesures incitatives pour la conversion, et la création d'un réseau de récupération, le Secrétariat a demandé davantage de détails sur le déroulement de la mise en œuvre de ces activités, en établissant notamment un lien avec le décaissement déclaré pour l'ONUDI. Le Secrétariat a également demandé des précisions sur le matériel acheté et sur la manière dont il avait été réparti.

13. Le PNUE a précisé, au nom de l'ONUDI, que pour le secteur de la pêche, une mission avait été réalisée pour établir une coordination avec les opérateurs de bateaux de pêche et leur fournir des informations ainsi que pour mettre la dernière main aux plans prévoyant, au deuxième trimestre de 2013, la tenue d'un atelier sur les produits de remplacement ayant un faible potentiel de réchauffement global sur ce secteur. Le Secrétariat a également appris que la mise en œuvre du programme d'incitations avait été reportée à la deuxième tranche, de manière à avoir une meilleure idée de la disponibilité des produits de remplacement nécessaires pour la conversion, et de leur impact sur l'efficacité du matériel à convertir.

14. Pour ce qui concerne le rapport financier et la manière dont les fonds avaient été transférés dans le pays pour financer le pourcentage de décaissement indiqué dans le rapport de situation, les deux agences ont fait savoir que ces transferts avaient été effectués au moyen d'accords signés avec le pays qui en est le bénéficiaire final.

Plan de travail 2013-2015

15. Après avoir examiné le plan de travail présenté conjointement par le PNUE et l'ONUDI, le Secrétariat a demandé au PNUE de fournir des objectifs quantitatifs pour les activités proposées (à savoir le nombre de cours de formation envisagés, celui des stagiaires, etc.). Il a aussi demandé au PNUE de s'assurer que les activités de la tranche précédente, ainsi que celles qui restaient à mettre en œuvre, sont pleinement inscrites dans le plan de travail actuel, puisqu'elles seront exécutées en même temps. Ce plan de travail a été ensuite revu par le PNUE et fourni au Secrétariat.

**RECOMMANDATION**

16. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport de situation relatif à la mise œuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à Madagascar, et il recommande de plus une approbation globale de la deuxième tranche de la phase I du PGEH de Madagascar, et du plan de mise en œuvre de la tranche 2013-2015, pour le niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coûts d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche)	70 000	9 100	PNUE

-----